

PICHON, Pascal (ARS-BFC/DOSA)

De: BIDAR, Bast (DGS/PP)
Envoyé: vendredi 24 avril 2026 16:15
À: PERROT, Catherine (ARS-ARA); ARS-ARA-DOS-PHARMACIE; ARS-ARA-DOS-PHARMACIE; ARS-BFC-DOS-PHARMACIE; 'DUPONT, Hélène (ARS-BFC/DOSA)'; DEYDIER, Odile (ARS-BFC/DOSA); PICHON, Pascal (ARS-BFC/DOSA); ARS-BFC-PHARMABIO; ROSSIGNOL, Fabien (ARS-BRETAGNE/DHAP/DAH); MAGNANT, Cécile (ARS-BRETAGNE/DHAP/DAH); 'LORHO, Anne-Marie (ARS-BRETAGNE/DCTP)'; ZAMPARUTTI, Patrick (ARS-BRETAGNE/DHAP/DAH); ARS-BRETAGNE-SECRETARIAT-DAH; ARS-CVL-PHARMACIE-BIOLOGIE; PHAM-BA, Anne (ARS-CVL/DD45/DSEDS); BARDET, Emmanuelle (ARS-CVL/DOS/USSAPB); LACROIX, Laurent (ARS-CVL/DOS/USSAPB); NORTIER, Aurélien (ARS-CVL/DOS/USSAPB); ARS-CVL-DD45-UNITE-SANTE-ENVIRONNEMENT; DAVESNE, Séverine (ARS-GRANDEST); VALLEE, Louise (ARS-GRANDEST); MORITZ, Thomas (ARS-GRANDEST); VAN LOON, Valentine (ARS-GRANDEST); 'PANDOLFO, Maryse (ARS-HDF)'; BLONDEL, Sylvie (ARS-HDF); AZARD, Julie (ARS-NA/DOS); AMBLARD, Raphaël (ARS-NA/DOS); ARS-NA-PHARMABIO; NGUON, Marina (ARS-NA/DOS); ARS-NORMANDIE-DOS-DIRECTION; ARS-NORMANDIE-DOS-PHARMACIE; ARS-OC-DOSA-PUI-BIO (ARS-OC/DOSA/); PI, Sabine (ARS-OC/DOSA/SOINS HOSPITALIERS); DOUZAL, Hélène (ARS-OC/DOSA/SOINS HOSPITALIERS); ARS-OC-DOSA-PUI-BIO (ARS-OC/DOSA/); BOUCHERIE, Quentin (ARS-NORMANDIE/DOS/PEQOS); 'VIENNE, Monique (ARS-NORMANDIE/DOS/POOS)'; JACQ, David (ARS-PDL/DOS/AES); GARDEL, Caroline (ARS-PDL/DT49/PARC); ARS-PDL-DOS-AES; PEILLARD, Laurent (ARS-PACA/DOS/DBIO PHAR); ARS-CORSE-INSP-REGION-PHARMA; COTE, Franck (ARS-CORSE); ARS-CORSE-INSP-REGION-PHARMA; SAINT-MARTIN, Patrick (ARS-GUADELOUPE/DSS); ARS971-ALERTE; BALLU, Olivier (ARS-MARTINIQUE/MRICEA); OULDAMAR, Karim (ARS-MARTINIQUE/DSP); christelle.litan@ars.sante.fr; KLEISOVA, Viktoria (ARS-GUYANE); VALANTIN, Louis (ARS-GUYANE); 'PERON, Jean-Yves (ARS-REUNION)'; THEVENET, Nicolas (ARS-REUNION/DVSSSMV/DIRECTION); SCHMIDT, Jérôme (ARS-REUNION/DVSSSMV/PSAB); nadege.fayard@ars.sante.f; HERRY, François (ARS-MAYOTTE); ARS976-ALERTE (ARS-MAYOTTE)
Cc: COHN, Emmanuelle (DGS/PP); BARTHELEMY, Charles-Emmanuel (DGS/PP); BUTOR, Laurent (DGS/PP); ANGEBAULT, Romane (DGS/PP/PP2); SAJID, Laila (DGS/PP/PP2)
Objet: Données Sérialisation Avril 2026
Pièces jointes: Sérialisation Avril 2026.xlsx
Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour,

Je vous laisse prendre connaissance des données relatives à la sérialisation (Avril 2026).

Ce tableau présente le niveau d'activité des PUI durant la période du 2 février 2026 au 5 avril 2026 : Colonne TRANSACTION.

Lecture de la colonne « TRANSACTION » :

- Valeur 0 : aucune transaction réalisée (absence de scan) ;
- Valeur 1 : au moins un scan de boîte de médicament effectué pendant la période du 02/02 au 05/04

Nous avons introduit une nouvelle colonne intitulée « Historique des transactions » ; elle permet d'indiquer si la PUI a déjà réalisé au moins une transaction depuis l'entrée en vigueur de l'obligation.

Le niveau de transaction observé durant la période du 02/02 au 05/04 en **métropole s'établit à 71 %** (si le champ TRANSACTION est à 0 : signifie que la PUI n'a réalisé aucun scan).

- Nous notons que de nombreuses PUI n'ont réalisé aucune transaction sur la période considérée (absence de scan), ce qui traduit une absence de mise en œuvre effective du dispositif ;
- Par ailleurs, une recrudescence des vols au sein des PUI est constatée ; il est donc indispensable d'engager la mise en œuvre des transactions ;
- Dans ce contexte, la réalisation systématique des transactions apparaît indispensable, tant pour assurer la conformité réglementaire que pour renforcer la sécurisation du circuit du médicament.

Au regard de ces éléments, nous vous demandons **de transmettre, avant le 15 mai 2026, un courrier de relance aux établissements identifiés en rouge** dans le tableau afin qu'ils se mettent en conformité avec l'obligation applicable depuis le 9 février 2019.

Le courrier de relance devra couvrir les actions suivantes :

- L'urgence à mettre en place les dispositions au regard des obligations qui figurent dans le CSP et des instructions DGOS diffusées ;
- Relancer les PUI **non enregistrées** afin qu'elles effectuent les démarches auprès de FMVO ;
- Demander aux PUI non connectées d'engager rapidement les démarches de connexion ;
- Solliciter les PUI connectées mais n'assurant pas de transactions, d'engager la démarche de désactivation des boîtes (de nombreuses PUI n'ont réalisé aucun scan) ;

Le courrier devra rappeler le caractère impératif et immédiat de la mise en conformité, au regard des obligations prévues par le code de la santé publique et des instructions diffusées.

Aussi, une nouvelle fois, nous signaler les PUI qui ne seraient pas/plus concernées par le dispositif de sérialisation.

Un grand merci pour votre mobilisation.

Bien à vous,

Bast BIDAR

De : BIDAR, Bast (DGS/PP)

Envoyé : mercredi 25 février 2026 18:51

À :

Objet : Données Sérialisation Février 2026

Bonjour,

Voici le point de situation des PUI de votre région – Février 2026.

On note pour la métropole :

- 97,7 % Enregistrées ;
- 93,7 % Connectées
- 69,9 % Actives.

Nous notons une légère baisse sur l'activité de transaction des PUI (en octobre 2025 = 72.2% et février 2026 = 69.9%)

Nous vous laissons pendre connaissance de ces dernières données qui concernent la période du 1 janvier 2026 au 31 janvier 2026 et :